**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 69 (1930)

**Heft:** 29

**Artikel:** Une maladie helvétique : "la doctorite"

Autor: Savary, L.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-223347

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50 Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux II. 1160

Annonces 30 centimes la ligne ou son espace. Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

### UNE MALADIE HELVÉTIQUE. « LA DOCTORITE ».

Notre excellent confrère L. Savary publie dans le « Journal suisse de Paris » ces lignes pleines de vérité et de verve :



d'après F. Rouge

N a souvent dénoncé le fâcheux usage qui s'est introduit dans la Suisse ro-mande, sous l'influence de nos chers

confédérés d'outre-Sarine, de faire précéder du titre de docteur le nom de personnes qui ne sont point du tout médecins.

Philippe Godet fit jadis une campagne contre cette habitude, à laquelle, récemment, M. Alfred Lombard s'attaquait à son tour, dans son excellente brochure: Une terre, une langue. A maintes reprises, nos journaux ont déploré les ravages qu'exerce cette véritable maladie qu'un spirituel chroniqueur a baptisée la « doctorite ». Au surplus, ces journaux eux-mêmes sont parfois coupables : il leur arrive de s'en prendre à la « doctorite » dans leur première page et d'annoncer, à la quatrième, que « M. le Dr Untel » a été promu à de hautes fonctions au département de l'é-conomie publique ou au bureau fédéral de sta-

De fait, cet usage qui, en français, est détesta-ble et ne se justifie d'aucune façon, se répand de plus en plus. On n'ouvre plus une feuille publique imprimée entre Fribourg et Genève sans y lire au moins une information relative à un de ces « docteurs », qui ont conquis leur titre à la faculté de lettres, de droit, ou plus souvent encore des sciences sociales. Les docteurs en sciences sociales abondent aujourd'hui comme les sables de la mer que Jéhovah, en un temps très ancien, proposait à l'admiration d'Abraham. C'est miraole, dans ces conditions, que la question sociale ne soit pas encore résolue.

Tout le monde, ou presque, aujourd'hui, est docteur en quelque chose. En Allemagne, où l'on possédait déjà des variétés infinies de doctorat, on a inventé encore le « Dr-ing. »! ou « doc-

teur-ingénieur ». Il se peut fort bien qu'en allemand l'indication d'un titre universitaire semble toute naturelle et que ce soit une politesse de ne pas l'omettre quand on s'adresse à la personne qui en est décorée. Mais pour des oreilles françaises, cette précision est saugrenue. Par malheur, en Suisse romande, on ne réagit plus guère ; il faut prévoir que dans quelques années, l'usage sera définitivement implanté. C'est ce que nous ne pouvons accepter de bon cœur.

L'usage français veut que l'on ne mentionne le titre de docteur, avant un nom propre, que s'il s'agit d'un médecin. Dans les autres cas, on l'omet tout simplement, à moins qu'il ne soit nécessaire pour expliquer ou justifier ce que l'on dit; comme si, par exemple, on annonce qu'un nouveau professeur de littérature a été nommé et que l'on précise : « Monsieur X., docteur ès let-très, a été appelé à enseigner, etc... » Dans ce cas particulier, le fait que le nouveau titulaire est docteur ès lettres peut expliquer qu'il ait été choisi. Ou bien, s'il s'agit d'une publication savante, on dira que « M. Z., docteur ès lettres »

ou « ès sciences » en a été chargé : c'est que, là encore, il peut n'être pas indifférent de savoir

que l'on a requis les services d'un savant... pa-

tenté. Mais, dans ces cas, le titre suit le nom ; il ne le précède jamais. C'est comme une parenthèse que l'on ouvre, un renseignement que l'on donne en passant.

Dans tous les autres cas, il est vain et ridicule de nous apprendre que le gentleman dont on parle a subi avec succès les épreuves du doctorat dans une faculté universitaire.

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles du «Dr» Wirth et du « Dr » Stresemann ? Ces deux hommes d'Etat ont rendu de grands services à leur pays. Le « Dr » Stresemann, qu'on voyait souvent à Genève, y était devenu populaire. Mais que nous importait qu'il fût docteur? M. Briand qui a reçu le bonnet carré d'Oxford, ne s'est jamais fait appeler le « Dr » Briand. Que pensezvous du Dr Poincaré, futur bâtonnier du bar-reau parisien? Et du Dr Herriot, auteur d'une fort întéressante thèse sur la docte Récamier? Et du Dr Clemenceau, — qui, lui du moins, était médecin?

Les actes officiels de l'administration fédérale commettent continuellement l'abus en question. Le service d'information de la S. d. N. n'est pas non plus à l'abri de tout reproche. Mais, c'est l'Agence télégraphique suisse qui porte la plus grosse part de responsabilité. Jamais elle ne transmet une information relative à un de ces fameux docteurs — en droit, en philosophie, en tout ce que vous voudrez - sans indiquer le titout ce que vous voudrez — sans indiquer le ti-tre. « Dr Meyer » a été élu conseiller fédéral. L'assemblée était présidée par le « Dr Haeber-lin ». Le « Dr Musy » président de la Confédéra-tion, a répondu... Le « Dr Haab » a donné sa démission... Nous avons même le « colonel Dr Y. » et l'on pouvait lire ces derniers jours que le « Dr Scheiwiler » était élu évêque de St-Gall!! Ça, c'est le comble!

A quand le Dr Platon et le Dr Descartes? A quand le pape Dr Pie XI et Sa Majesté le roi Dr Alphonse XIII? Pendant qu'on est en si bonne voie, ou plutôt dans un état si aigu de « doctorite », pourquoi pas le Dr Dieu ? Car, enfin, si l'on croit en Dieu, on est bien obligé d'admettre qu'il est la science absolue. Et cela lui donne bien le droit à une manière de doctorat honoris causa.

Les rédactions de journaux qui reçoivent les dépêches de l'Agence télégraphique, mais n'ont pas toujours le temps de les corriger, en raison du travail hâtif qui leur est imposé, laissent imprimer ces mentions absurdes. Leur négligence contribue pour une grande part à répandre une habitude stupide, qui est une incorrection de langage ; les lecteurs, à force de voir qualifiés de docteurs des gens qui siègent dans un conseil ou gèrent des immeubles finissent par se persuader qu'une telle qualification est indispensable.

« Je crois que les Gothz parloient ainsi », disait le bon Dr Rabelais, dans son second livre sur le Dr Pantagruel, roi des Dypsodes.

Un fin musicien! - En vagon, deux voyageurs s'interrogent sur leurs professions, leurs habitudes, leurs petits talents de société.

- Moi, dit l'un, je joue assez bien du violon.
  Ah!
- Oui ; de petits morceaux.
- Jouez-vous du Schubert?
  Du Schubert?... Non; je vous l'ai dit: je ne joue que du violon!



### ON AMI QU'AMAVE TRAO.

IERRO à Gatollion et Samuïet à Taquenet aviont z'âo z'u passâ l'écoula einseimblio, et coumeint l'étiont de la méma tsambrâ et découtè l'on dè l'autro su lo reing, furont bintout frârès-compagnons. Assebin, ein après, quand sè reincontravont pè lè fâirès, tot lâo bounheu étâi dè partadzi cauquiès quartettès einseimblio po sè raconta cé bio teimps dè la caserna, iô frequottâvont pè la Tornaletta, et iô, quand reintrâvont on bocon trâo tard la demeindze né, l'étiont dè covrâ lo delon po allâ queri la tsai, que sè fasont traità dè rondze-bouli pè lè z'einfants dè Lozena.

Pierro étâi dè pè contrè Epalindzo, et Samuïet dâo coté dè Mézire, et Pierre, tot ein faseint âo paysan, maquignenâvè et brocantâvè tant que poivè. Assebin roudâve le fâires po vaire se n'iavâi pas on coup à férè avoué cauquiès vîlhiès rossès. Por li lè z'afférès et la mounia, c'étâi lo principat, et se poivé accrotsi on part dè pîces dè 5 francs ein miquemaqueint onna vîlhie héga à n'on bobet, cein lâi reimpliacive la concheince, kâ n'ein n'avâi min d'autra.

On dzo que se n'ami Samuïet lâi avâi de que l'avâi fauta d'on tsévau, lo Pierro déguenautsâ cauquiè part onna vîlhie cavala que n'ètâi pequa bouna què po l'écortchâo, et cé tsancro de coquien se peinsâ que la porrâi ein felâ à se n'ami. cin couleu po lâi férè on bio pâi luiseint, lâi avâi rabistoquâ onna quua, réssi lè deints et lâi avâi bailli à letsi à remolhie-mor po lâi bailli on pou d'acquouet, mon gaillâ tracè po la fâirè dè Mé-zire, iô l'avâi rendez-yous avoué se n'ami Samuïet, et après avâi bin bragâ l'héga et bin martchandâ, la lâi veind ma fâi on bon prix et sè reinvâ tot conteint.

Cauquiès dzo après, Samuïet s'apéçut que l'avâi étâi eindieusâ âo tot fin, et s'ein va trovâ Pierro po tâtsi dè déférè lo martsi ; mâ diabe lo pas que Pierro s'ein tsaillessâi.

— Mâ, lâi fa Samuïet, coumeint as-tou pu m'eindieusâ dè la sorta, té, on ami! kâ cllia roûta que te m'as veindu est borgne, n'a min dè quua, l'a lo gourmo, lo crapaud âi quatro pî, et s'on l'appliyé, le cativè; et tè deri tot net que n'arè jamé cru que n'ami coumeint tè m'ein fassè 'na pareille!

Pierro, ne savâi trâo què repondrè; mâ cou-meint l'étâi on rebriqueu dâo diablio, ne fut pas eimprontâ grand-teimps et lâi fâ:

- Eh bin, vâi-tou, me n'ami Samin : t'amâvo trâo! et m'einnoyîvo bin tant quand restâvo cauquiès senannès sein tè vairè, que po mon bin mè faillâi mè mettrè on bocon ein bize-bille avoué tè, et l'est porquiè mè su décidâ à tè veindrè cé tsévau, que n'est pas tant crouïo coumeint te crâi; mâ l'ein faut avâi pedi, et se te vâo mè crairè, et po mè tranquillisâ faut mainteni la patse.

Samuïet eut bio férè totè lè z'herbès dè la